

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 01272

Numéro SIREN : 394 211 197

Nom ou dénomination : A2S Field and Tab

Ce dépôt a été enregistré le 30/10/2018 sous le numéro de dépôt 42789

GREFFE TRIBUNAL DE
COMMERCE DE NANTERRE
30 OCT. 2018
DEPOT N° *42789*

SAS A2S FIELD & TAB

Numéro SIRET : 39421119700022

149 BOULEVARD GABRIEL PERI
92240 MALAKOFF

COMPTES ANNUELS
du 01/01/2017 au 31/12/2017

RCM
35, rue de la République - Foy
CS 2006
92222 Neuilly-sur-Seine Cedex
Tél. +33 (0)1 47 24 40 13
Fax +33 (0)1 47 21 35 05
neully@rcm-nj.com
www.rcm-nj.com
Administrateurs Judiciaires Associés
RCS Lyon - Siret 832 377 691 00015

Contre copie à l'original

Sommaire

Bilan	1
ACTIF	1
<i>Actif immobilisé</i>	<i>1</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>1</i>
PASSIF	2
<i>Capitaux Propres</i>	<i>2</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>2</i>
<i>Emprunts et dettes</i>	<i>2</i>
 Compte de résultat	 3
 Annexes	 5
- Règles et méthodes comptables	
- Changements de méthode	
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle	
- Etat des immobilisations	
- Etat des amortissements	
- Etat des provisions	
- Etat des échéances des créances et des dettes	
- Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	
- Produits et avoirs à recevoir	
- Charges à payer et avoirs à établir	
- Charges et produits constatés d'avance	
- Composition du capital social	
- Crédit-bail mobilier	
- Effectif moyen	
- Ventilation de l'impôt sur les sociétés	
- Ventilation du chiffre d'affaires net	

Bilan

Présenté en Euros					
ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	83 136	83 136		225	- 225
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	11 900	9 037	2 863	5 441	- 2 578
Autres immobilisations corporelles	36 094	36 094			
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts				4 200	- 4 200
Autres immobilisations financières	13 653		13 653	13 528	125
TOTAL (I)	144 783	128 267	16 516	23 394	- 6 878
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	493 228		493 228	474 014	19 214
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	64		64		64
. Personnel	410		410		410
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices	15 806		15 806		15 806
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	14 771		14 771	15 982	- 1 211
. Autres	34 810	34 571	239	57 582	- 57 343
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	50 516	97	50 418	50 516	- 98
Disponibilités	399 004		399 004	159 937	239 067
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance	20 488		20 488	39 653	- 19 165
TOTAL (II)	1 029 095	34 668	994 427	797 684	196 743
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 173 878	162 936	1 010 942	821 079	189 863

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 7 622)	7 622	7 622	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	762	762	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	353 343	220 395	132 948
Résultat de l'exercice	174 960	132 947	42 013
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	536 688	361 728	174 960
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	33 053	34 201	- 1 148
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	74 126	117 808	- 43 682
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	65 738	34 450	31 288
. Organismes sociaux	112 111	97 738	14 373
. Etat, impôts sur les bénéfices		30 255	- 30 255
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	103 116	79 184	23 932
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	20 757	15 409	5 348
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	65 354	50 306	15 048
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	474 254	459 351	14 903
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	1 010 942	821 079	189 863

Compte de résultat

Présenté en Euros

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	1 604 704	20 234	1 624 938	1 368 455	256 483	18,74
Chiffres d'affaires Nets	1 604 704	20 234	1 624 938	1 368 455	256 483	18,74
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			1 906		1 906	N/S
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			700	2 323	- 1 623	-69,87
Autres produits			65	4	61	N/S
Total des produits d'exploitation (I)			1 627 608	1 370 781	256 827	18,74
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			432 086	545 583	- 113 497	-20,80
Impôts, taxes et versements assimilés			24 613	19 696	4 917	24,96
Salaires et traitements			726 839	526 741	200 098	37,99
Charges sociales			193 881	130 921	62 960	48,09
Dotations aux amortissements sur immobilisations			2 578	3 576	- 998	-27,91
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant				34 571	- 34 571	-100
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			135	5	130	N/S
Total des charges d'exploitation (II)			1 380 132	1 261 092	119 040	9,44
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			247 476	109 689	137 787	125,62
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés			9	9		0,00
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)			9	9		0,00
Dotations financières aux amortissements et provisions			97		97	N/S
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)			97		97	N/S
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-88	9	- 97	N/S
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			247 388	109 698	137 690	125,52

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 395	78 681	- 76 286	-96,96
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	2 395	78 681	- 76 286	-96,96
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 559	283	1 276	450,88
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	225		225	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 784	283	1 501	530,39
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	611	78 398	- 77 787	-99,22
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	73 038	55 149	17 889	32,44
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 630 012	1 449 472	180 540	12,46
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	1 455 052	1 316 524	138 528	10,52
RESULTAT NET	174 960	132 947	42 013	31,60
Dont Crédit-bail mobilier	5 227	5 963	- 736	-12,34
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexes

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017 dont le total est de 1 010 942,23 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 174 960,49 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	01 an
Marques	N/A
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 05 à 10 ans
Matériel de transport	De 03 à 04 ans
Matériel de bureau et informatique	03 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013).

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants : + 33.695 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts de formation et de recrutement.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

Les produits exceptionnels de l'exercice sont essentiellement constitués par le remboursement d'un trop payé de CVAE relatif à 2015 pour un montant de 2.125 euros.

Les droits acquis par les salariés en matière d'indemnités de départ à la retraite ne sont pas significatifs eu égard à l'ancienneté et au jeune âge des membres du personnel.

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	83 361		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions	11 900		
Installations techniques, matériel et outillages industriels	4 274		
Autres installations, agencements, aménagements	6 000		
Matériel de transport	25 819		
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	47 994		
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	17 728		
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL	17 728		
TOTAL GENERAL	149 083		

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS	
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles		225	83 136
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			11 900
Installations techniques, matériel et outillages industriels			4 274
Autres installations, agencements, aménagements			6 000
Matériel de transport			25 819
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL			47 994
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés		4 075	13 653
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL		4 075	13 653
TOTAL GENERAL		4 300	144 783

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	83 136			83 136
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions	6 459	2 578		9 037
Installations techniques, matériel et outillages industriels	4 274			4 274
Installations générales, agencements divers	6 000			6 000
Matériel de transport	25 819			25 819
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	42 553	2 578		45 131
TOTAL GENERAL	125 689	2 578		128 267

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions	2 578				
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	2 578				
TOTAL GENERAL	2 578				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations	34 571	97		34 668
TOTAL Dépréciations	34 571	97		34 668
TOTAL GENERAL	34 571	97		34 668
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles		97		

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	13 653		13 653
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux	493 228	493 228	
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés	410	410	
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	15 806	15 806	
- T.V.A	14 771	14 771	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	34 571	34 571	
Groupe et associés	303	303	
Débiteurs divers	20 488	20 488	
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	593 228	579 575	13 653
Montant des prêts accordés dans l'exercice	4 200		
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers	74 126	74 126		
Fournisseurs et comptes rattachés	65 738	65 738		
Personnel et comptes rattachés	112 111	112 111		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices	103 116	103 116		
- T.V.A				
- Obligations cautionnées	20 757	20 757		
- Autres impôts et taxes				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	33 053	33 053		
Groupe et associés	65 354	65 354		
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	474 254	474 254		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

(entreprises liées ou avec lesquelles la société a un lien de participation)

	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes et créances représentées par des effets de commerce
	Liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	115 736		
Autres créances	34 810		
Capital souscrit et appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		33 000	
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 080		
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	14 400		
Produits de participation			
Autres produits financiers			
Charges financières			

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières CREANCES Créances clients et comptes rattachés Autres créances (dont avoirs à recevoir :) VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT DISPONIBILITES	10 322
TOTAL	10 322

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes (dont avoirs à établir :) TOTAL	 12 700 66 921 65 354 144 975

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	20 488	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	20 488	

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	500	15,25 €
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	500	15,25 €

Crédit-bail mobilier

	Matériel de transport (NISSAN)
Valeur d'origine	36 220
Amortissements :	
- Cumuls exercices antérieurs	2 178
- Dotations de l'exercice	9 055
TOTAL	11 233
Redevances payées :	
- Cumuls exercices antérieurs	2 178
- Exercice	5 227
TOTAL	7 405
Redevances restant à payer :	
- à un an au plus	5 227
- à plus d'un an et cinq au plus	10 454
- à plus de cinq ans	
TOTAL	15 681
Valeur résiduelle :	
- à moins d'un an	
- à un an au plus	
- à plus d'un an et cinq au plus	18 730
- à plus de cinq ans	
TOTAL	18 730
Montant pris en charge dans l'exercice	5 227

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	2	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	18	
Ouvriers		
TOTAL	20	

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	247 388	-73 038
Résultat exceptionnel (et participation)	611	
Résultat comptable	174 960	

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Prestations de services	1 624 938
TOTAL	1 624 938

Répartition par marché géographique	Montant
France	1 604 704
Etranger	20 234
TOTAL	1 624 938

A2S FIELD & TAB

**Rapport du Commissaire aux Comptes sur les
Comptes Annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2017



Société de Commissariat aux comptes (Compagnie Régionale de Paris) SARL au capital de 2.000 euros – RCS
de Paris B484 182 969 - Siret : 484 182 969 00028
Siège social : 32, rue de Londres – 75009 PARIS
Tél : 01.53.20.84.94 – Fax : 01.53.20.84.95

F2P AUDIT & CONSEIL

SIEGE SOCIAL: 32 RUE DE LONDRES - 75009 PARIS

TEL : +33 (0) 1 53 20 84 97 - FAX : +33 (0) 1 53 20 84 95

A2S FIELD & TAB

Siège Social : 149, bd Gabriel Péri - 92240 MALAKOFF
Société par Actions Simplifiée au capital de 7.622,45
R.C.S. NANTERRE 394 211 197

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels

Comptes Annuels – Exercice clos le 31 décembre 2017

A2S FIELD & TAB

Comptes Annuels

Exercice clos le

31 décembre 2017

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS A2S Communication relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur :

- le caractère approprié des principes comptables appliqués ;

A2S FIELD & TAB

Comptes Annuels

Exercice clos le

31 décembre 2017

- le caractère raisonnable des estimations significatives retenues,
- la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-devant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'Associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce

qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

A2S FIELD & TAB
Comptes Annuels
Exercice clos le
31 décembre 2017

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 3 octobre 2018

Le Commissaire aux Comptes

**F2P AUDIT &
CONSEIL**


FABIENNE PICARD

A2S FIELD & TAB

Société par actions simplifiée au capital de 7.622,45 euros

Siège social : 149, Boulevard Gabriel Péri – 92240 MALAKOFF

394 211 197 RCS NANTERRE

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 22 OCTOBRE 2018**

L'AN DEUX MIL DIX-HUIT,
le vingt-deux octobre,
à 15 heures 15,

La société E-MERGENCE, société à responsabilité limitée au capital de 5.000 euros dont le siège social est sis 41 rue Jean-Jacques Rousseau - 92150 SURESNES, identifiée sous le numéro 789 773 660 au RCS NANTERRE, représentée par Maître Christophe BASSE, Mandataire Judiciaire,

Associé unique, propriétaire de la totalité des 500 actions composant le capital social de la société A2S FIELD & TAB

a préalablement, exposé ce qui suit :

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé ont été établis l'Administrateur Provisoire, en lien avec Monsieur OUAKI, ancien gérant de la société BRIDGE OVER, en liquidation judiciaire, représentée par Maître Christophe BASSE,

Le cabinet F2P Audit & Conseil, Commissaire aux comptes régulièrement convoqué, est absent et excusé.

Puis a pris les décisions suivantes relatives à l'ordre du jour:

- Lecture du rapport de gestion établi par le Président et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ; approbation des comptes annuels ;
- Conventions visées aux articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Renouvellement des fonctions du commissaire aux comptes titulaire ;
- Renouvellement des fonctions du commissaire aux comptes suppléant.

Pour prendre ces décisions, l'Associé unique a eu à sa disposition les documents suivants :

- les statuts de la Société,

CU

JB

1

CB

- le rapport de gestion du Président,
- les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice,
- le texte des décisions à prendre.

PREMIERE DECISION

L'Associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion établi par l'Administrateur Provisoire en lien avec Monsieur William OUAKI, ancien gérant de la société BRIDGE OVER en Liquidation judiciaire, et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes sociaux au 31 décembre 2017, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports, se soldant par un bénéfice de 174 960,49 €.

En conséquence, l'Associé unique donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

En outre, l'Associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé comprennent des amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles, visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts, pour un montant de 2.960 €.

La présente décision est adoptée.

DEUXIEME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 alinéa 4 du Code de commerce (tel que modifié par l'ordonnance 2017-747 du 4 mai 2017), l'Associé unique prend acte qu'il existe des conventions intervenues directement ou par personnes interposées entre la Société et son Président et de celles intervenues entre la Société et son associé unique ou la société le contrôlant :

1) Avec la société ARES

Sur l'exercice 2017, la Société a émis à l'égard de la société ARES, des factures correspondant à des réalisations d'études Terrain, mise à disposition de chefs d'équipe et enquêteurs, briefings et frais pour la somme de 184 080 € hors taxes ainsi que des factures correspondant à des locations de salles pour la somme de 16 750 € hors taxes auxquels il faut ajouter la facturation du loyer de St Lazare pour 22 500 € hors taxes. La société a également facturé en 2017 des prestations relatives à des interventions de salariés au titre de directeur de clientèle et de gestionnaire pour la somme de 54 000 € hors taxes.

Ces prestations sont considérées par comme ayant été effectuées à des conditions normales et courantes dans le cadre de relations de groupe.

2) Avec les sociétés BRIDGE OVER, E-MERGENCE, ARES et CLIENTSMYSTERES.FR

Nature de la convention : Convention de trésorerie intra-groupe en date du 27.12.2012.

Associé intéressé : William OUAKI.

3) Avec les sociétés BRIDGE OVER, E-MERGENCE, ARES et CLIENTSMYSTERES.FR

01
2

Nature de la convention : Convention d'intégration fiscale.
Associé intéressé : William OUAKI.

La présente décision est adoptée.

TROISIEME DECISION

L'Associé unique approuve la répartition des résultats proposée par l'Administrateur Provisoire et décide en conséquence, d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017, s'élevant à 174.960,49 € de la façon suivante :

Bénéfice net comptable de 174.960,49 €
Report à nouveau antérieur 353.342,93 €

Soit un résultat distribuable de 528.303,42 €

Réparti comme suit :

Distribution d'un dividende global de 200 000,00 €
Affectation du solde au compte report à nouveau 328.303,42 €

Total..... 528.303,42 €

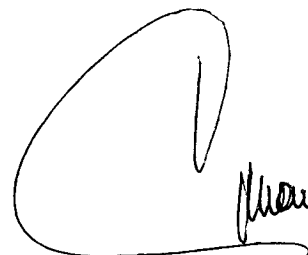
Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous indiquons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividende total
31/12/2016	Néant
31/12/2015	50.000,00 €
31/12/2014	280.000,00 €

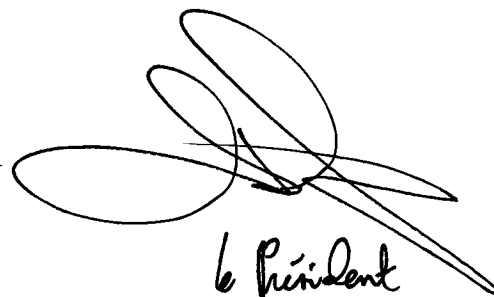
La présente décision est adoptée.

* *
*

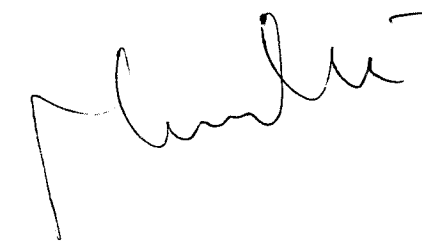
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président, associé unique.



Le Secrétaire



Le Président



Le Secrétaire